



Les communes de Chermignon, Montana, Randogne et Mollens mettent au concours, pour la future commune de Crans-Montana le poste de :

CHARGE-E DE SECURITE A 100%

Il ou elle aura pour mission de :

«Analyser du point de vue de la police du feu et de la sécurité toutes les demandes d'autorisation de construire et manifestations, établir un rapport circonstancié sur les mesures de sécurité nécessaires, contrôler les constructions en cours de travaux, collaborer en qualité d'expert aux inspections de bâtiments, participer aux séances de la commission du feu et renseigner la population et les partenaires».

Spécifications :

- Critères de sélection: Formation de base avec certificat fédéral de capacité dans le domaine de la construction, être chargé de sécurité avec une expérience reconnue, spécialiste en protection incendie AEAI est un atout de même que la connaissance des langues. Etre en possession d'un permis de conduire et d'un véhicule.
- Qualités attendues : Capacité à se positionner et à gérer les urgences – Autonomie, Rigueur - Méthodique dans la gestion des dossiers et maîtrise des logiciels de bureautique et des outils informatiques - Esprit d'initiative - Capacité d'action - Loyauté, intégrité, discrétion - Sens du service public.
- Classe de fonction: selon l'échelle des salaires
- Lieu de travail: à déterminer
- Entrée en fonction: 2 janvier 2017 ou à convenir
- Il s'agit d'un descriptif de poste indicatif et des adaptations peuvent encore être apportées.

Veillez adresser votre candidature avec une lettre de motivation et un curriculum vitae récent (y compris les annexes), avant le 18 novembre 2016, à l'adresse suivante :

Commune de Randogne, Avenue de la Gare 20, Case postale 308, 3963 Crans-Montana 1,
carine.vocat@cransmontana.ch